

par Antoine, et dont le succès était dû autant à l'originalité des idées qu'à la fin de l'exécution. Cette même année, Antoine fut nommé maître des concerts de la cour de Berlin, pendant que son frère devenait premier violoncelliste de la chambre. Comme virtuose, Maximilien Bohrer surpassa Antoine, qui se bornait à seconder admirablement son frère dans les ensembles. En 1827, après diverses excursions à Berlin, en Italie et à Munich, les frères Bohrer revinrent à Paris, où ils donnèrent des séances de quatuors et quintettes, dans lesquelles furent exécutés pour la première fois, avec concours de MM. Tilmant et Urhom, les derniers quatuors de Beethoven, dits les *quatuors rouges*. Après la Révolution de 1830, les deux frères se séparèrent. Antoine fut nommé, en 1834, maître des concerts à la cour de Hanovre, position qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Antoine a laissé de nombreuses compositions, symphonies, concertos, quatuors, etc., qui se distinguent par le goût et la pureté du style. — Maximilien BOHRER, violoncelliste remarquable, autre fils de Gaspard, né en 1785. Elève de Ant. Schwartz, il fut admis, dès l'âge de quatorze ans, à l'orchestre de la cour de Bavière. Ayant entendu jouer Romberg à Vienne, il apporta une modification importante dans son style, sans perdre toutefois ses qualités personnelles. Lorsqu'en 1815, il suivit son frère Antoine à Paris, son jeu correct, son irréprochable justesse, la pureté du son et son aisance à se jouer des difficultés, étonnèrent les auditeurs. On pouvait cependant lui reprocher un style un peu étroit, et parfois insuffisant pour l'interprétation des grandes œuvres classiques. Après l'année 1832, pendant laquelle il fut nommé premier violoncelliste et maître des concerts de la cour de Stuttgart, Bohrer entreprit des voyages jusqu'en Amérique. Enfin, depuis 1847, il s'est retiré du monde musical. On a publié de Maximilien Bohrer trois concertos pour violoncelle, des *Airs variés*, une *Fantaisie* avec orchestre sur des airs russes, des duos pour violoncelle et violon, et un *Rondetto* avec quatuor.

BOHTORI (Alvalide), poète arabe, né à Manbedj (ancienne Hérakopolis), vers l'an 821, mort à la fin du 1^{er} siècle. Il composa la plupart de ses poésies à Bagdad, où il avait obtenu les bonnes grâces du calife Motavakkel et de son vizir Fath; on désignait ses vers sous le nom de *chaines d'or*. On a de lui un *dian*, où ses poésies sont rangées selon l'ordre alphabétique des rimes, et un recueil d'anciennes poésies, intitulé *Hamasa*.

BOHTZ (Auguste-Guillaume), philosophe allemand, né à Stettin en 1799. Il suivit les cours de hautes études aux universités de Halle, de Berlin, de Dresde et de Göttingue. Attaché, en 1837, à cette dernière, il y obtint une chaire en 1842. Dans son cours, il s'est principalement occupé d'esthétique. Il a publié sur la philosophie du beau plusieurs ouvrages : *De Aristophanis Rans* (1828); *Leçons sur l'histoire de la nouvelle poésie allemande* (1832); *Idee du genre tragique* (1836); *le Comique et la comédie* (1844). Il professe ce principe, que le beau dans l'art repose sur la loi des contrastes, doctrine qui est assurément insuffisante.

BOHUN, ancienne famille normande, représentée au 1^{er} siècle par Humphroy de Bohun, surnommé le *Barbu*, qui suivit Guillaume à la conquête de l'Angleterre. De ce Humphroy est descendu, au 10^e degré, un autre Humphroy de Bohun, comte d'Hereford, qui eut deux filles, dont l'aînée épousa le duc de Gloucester, et dont la cadette fut la première femme du roi d'Angleterre Henri IV, et par conséquent la mère de Henri V.

BOHUN (Edmond), théologien et historien anglais, né à Ringsfield au 1^{er} siècle. Il a publié en anglais plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Patriarcha*, ou le *Pouvoir naturel des rois* (1685); *Doctrine de l'obéissance passive* (1705); *Défense de la déclaration du roi Charles II*; *Dictionnaire historique, géographique et poétique* (1694, in-fol.); *Histoire de la désertion ou Récit de toutes les affaires publiques en Angleterre depuis 1688*, etc.

BOHUS (château de), une des forteresses les plus colossales de la Suède, bâtie en 1308 sur un bras du fleuve de Gothie, a soutenu des sièges mémorables en 1502, 1521, 1563, 1570 et 1678. Tombée depuis en ruine, elle menaçait de disparaître tout à fait, par suite de la permission octroyée aux habitants du voisinage d'enlever les pierres, lorsque le roi Charles XIV Jean, frappé de la grandeur imposante de cet antique monument, ordonna de le conserver.

BOHUSZ (Xavier), historien polonais, né en 1746, mort en 1825. Il passa de longues années en Sibérie, où les Russes l'avaient relégué. Il a écrit, outre l'*Histoire de la confédération de Bar*, le *Philosophe sans religion* (1786), et les *Recherches sur les antiquités de l'histoire et de la langue lithuaniennes* (1808).

BOÏANE, l'un des plus anciens et des plus célèbres bardes slaves, vivait à une époque qu'aucun document ne permet de préciser. Son nom se rencontre souvent dans les anciens monuments de la littérature slave, où il est également appelé le *Grand-père* (ded), le *Rossignol du bon vieux temps*, le *Loup gris* (saryi-volk), l'*Aigle au plumage bleuâtre* (sily-orel). Boïane est l'Ossian des tribus slaves, mais ses chants guerriers n'ont pas eu leur Macpherson.

BOÏANUS (Louis-Henri), anatomiste allemand, né à Buschwiller (Haut-Rhin), en 1776, mort à Darmstadt en 1827. Il enseigna l'anatomie comparée et l'art vétérinaire à l'université de Wilna, et il a publié sur ces deux sciences des ouvrages intéressants.

BOÏARD s. m. (bo-i-ar). Pêch. Sorte de civière pour transporter la morue.

BOÏARD, V. BOYARD.

BOÏARDO, poète italien. V. BOJARDO.

BOÏARIEN, TENNE s. et adj. (bo-ia-ri-ain, i-è-ne). Géogr. Se disait autrefois pour BAVAROISE, OISE. V. ce mot.

BOÏASSE s. f. (bo-ia-se). Servante, ouvrière.

BOÏCEAU (Jean), jurisconsulte, né à Poitiers, mort en 1589. Il est auteur d'un commentaire sur l'article 54 de l'ordonnance de Moulins, concernant la preuve testimoniale, publié sous ce titre : *Ad legem regiam Molinensis habitam de abrogata testium probatione* (Poitiers, 1582, in-4^o). Cet ouvrage, fréquemment réimprimé avec des additions, a servi de base à tous les ouvrages qui, depuis, ont été publiés sur cette matière. Il a été traduit en français par Gabriel Michel. On a aussi de lui le résumé de ses consultations sur la coutume du Poitou, et quelques opuscules littéraires, entre autres le *Monologue de Robin qui a perdu son procès* (1555).

BOÏCHE s. f. (boi-che). Ancienne forme du mot BOUCHE.

BOÏCHER v. a. ou tr. (boi-ché — rad. boi-che). Ancienne forme du mot BOUCHER.

BOÏCHOT (Guillaume), sculpteur français, né à Chalon-sur-Saône en 1738, mort en 1814. Après avoir complété ses études en Italie, il revint en France, fut nommé en 1789 membre de l'Académie de sculpture, et se fit, pendant la Révolution, professeur de dessin à l'école centrale d'Autun. Lors de la réorganisation de l'Institut, Boïchot en devint membre correspondant. Parmi ses meilleures productions, on remarque les bas-reliefs des *Fleuves* de l'arc du Carrousel, et la statue de *Saint Roch* à l'église de ce nom, le groupe de *Saint Michel*, la statue colossale d'*Hercule assis*, *Téléphè blessé par Achille*, etc. Artiste aussi consciencieux que modeste, Boïchot allia l'élégance à la sévérité du style et s'attacha surtout à la manière de Jean Goujon.

BOÏCHOT (Jean-Baptiste), homme politique, né à Villiers-sur-Suize (Haute-Marne) en 1820. Il était sergent-major en 1849, lorsqu'il fut désigné par ses camarades comme l'un des deux candidats militaires que le parti démocratique de Paris voulait porter à l'Assemblée législative. Elu représentant du peuple, il siégea à la Montagne, prit une part active à la journée du 13 juin suivant, dut s'enfuir à l'étranger, publia depuis divers écrits politiques et fut un des chefs de la Société des réfugiés français fondée à Londres depuis le coup d'Etat, sous le nom significatif de *Commune révolutionnaire*. Envoyé à Paris en 1854, sans doute avec une mission politique, il fut découvert par la police, frappé d'une nouvelle condamnation et emprisonné à Belle-Île-en-Mer. Il ne recouvra la liberté que lors de l'amnistie de 1859. Depuis cette époque, M. Boïchot s'est fixé à Bruxelles. On a de lui, outre ses adresses *Aux démocrates socialistes du département de la Seine* (1850, in-8^o), et *Aux électeurs de l'armée* (1850, in-16), un *Petit traité de connaissances à l'usage de tous* (1862, in-18).

BOÏCININGA s. m. (boi-si-nain-ga). Nom sous lequel on désigne, au Brésil, le serpent à sonnettes.

— Encycl. Sûr de la puissance mortelle de son venin, le boïcininga se contente de faire simplement une morsure aux petits animaux auxquels il donne la chasse; puis, guidé par son odorat, il les suit jusqu'à ce que la victime s'arrête, succombant sous l'effet du poison. Comme le lion, le boïcininga est paisible et dormeur; mais si on le trouble dans son repos, son irascibilité n'a plus de bornes, et s'il ne peut pas satisfaire sa vengeance, il se donne la mort en se mordant à plusieurs reprises. Ce reptile, très-beau du reste, atteint de 2 à 3 mètres de longueur. Ses sonnettes, sortes de grosses écailles hérissées, disposées en anneaux à la queue, et dont le nombre s'augmente avec l'âge, sont espacées sur une longueur qui atteint jusqu'à 12 centimètres; il peut y en avoir de vingt à vingt-quatre, et le serpent agit avec une force incroyable. La graisse du boïcininga se fond à la température de l'air et produit une huile très-fine, employée dans la médecine domestique.

BOÏCUABA s. m. (boi-ku-a-ba). Erpét. Très-grand serpent estimé des Brésiliens comme aliment. « On le nomme aussi BOÏCANGA.

BOÏDÉ adj. (bo-i-dé — de boa, et du gr. eidos, aspect). Erpét. Qui ressemble au boa.

— s. m. pl. Famille d'ophidiens ayant pour type le genre boa.

BOÏE s. f. (boi — rad. boe). Cloaque, égout.

« Vieux mot.

BOÏE s. f. (boi). Comm. Etoffe de laine que l'on fabriquait autrefois à Amiens.

— Antiq. Collier de fer ou de bois que les Romains mettaient au cou des criminels et des esclaves.

BOÏELDIEU (François-Adrien), compositeur français, né à Rouen le 15 décembre 1775, mort à Grosbois, près de Bordeaux, le 8 octobre 1834, était fils d'un secrétaire de l'archevêché, dont la femme tenait un magasin de modes fréquenté par l'élite de la société rouennaise. Broche, organiste de la cathédrale, faisait chaque jour une visite à madame Boïeldieu, qui avait, à ses yeux, le mérite de ne recevoir que les gens du bel air. Il eut le tact de deviner l'avenir réservé au jeune garçon de six ans, qui fredonnait avec une maestria sans pareille certains morceaux des opéras de Grétry et de Monsigny. « Savez-vous, dit un jour Broche à madame Boïeldieu, que Boïel (on désignait ainsi le jeune Adrien) a une voix de chérubin, comme il en a la figure; je reconnais en lui une organisation musicale des plus prononcées. — Chargez-vous de son éducation, dit un colonel, assis dans un coin du magasin. — Je ne demande pas mieux, si madame consent à me confier son fils. — Vous êtes trop brusque, monsieur Broche, répondit la mère du jeune Boïel, vous maltraiteriez le pauvre Adrien. D'ailleurs, il n'a pas atteint sa septième année. — En attendant, répliqua l'organiste, je vous conseille de le faire recevoir enfant de chœur à la cathédrale; cela vous sera facile; votre mari est secrétaire de l'archevêché, et ma protection vous est acquise... » Le soir, raconte M. Cayla, un des biographes du compositeur, il y eut conseil de famille, et il fut décidé que Boïel serait enrôlé dans le bataillon des enfants de chœur. Six mois après, Broche demanda une entrevue au père et à la mère d'Adrien. — « Mon cher monsieur Boïeldieu, dit-il, vous savez que je porte le plus vif intérêt à votre fils... Vous êtes son père selon la chair, je veux acquiescer sur lui les droits d'une paternité musicale; oui, Boïel sera mon fils dans l'art. Rouen a donné le jour à Pierre Corneille et à plusieurs autres grands hommes; il manque à sa gloire un compositeur; c'est moi qui veux le lui donner. Consentez-vous à me confier Boïel? — d'accepte avec reconnaissance votre proposition... Mais vous savez que nous ne sommes pas riches, et vous faites payer cher vos leçons. — Aux riches, aux ignorants, aux sots, qui étudient la musique comme la danse et l'escrime. Boïel sera mon élève sans que vous ayez à dépenser un liard; il me payera plus tard en disant aux admirateurs de ses ouvrages : « Broche fut mon premier maître. » La famille accepta ces propositions, et Boïel entra chez l'organiste. Cet homme qui, dans le monde, dissimulait la brusquerie de son caractère au point de paraître aimable, se dédommageait amplement de cette contrainte dans son intérieur. Jamais professeur ne tyrannisa ses élèves avec plus de persistance.

« Mon cher Boïel, dit-il au fils de la modeste dès le premier jour, tu es l'enfant gâté de la nature, qui t'a prodigué les dons d'harmonie. Il ne faut donc pas t'étonner si je te traite plus sévèrement que les autres. Les jésuites savaient bien ce qu'ils faisaient, lorsqu'ils administraient le fouet à leurs élèves les plus distingués. Vois-tu, mon petit Boïel, les maîtres sévères procurent les grands hommes; aussi, à la moindre faute, tu seras rudement châtié. » Les faits ne tardèrent pas à suivre les menaces. Le pauvre Boïel fut même astreint à remplir auprès de Broche les fonctions de valet de chambre. L'enfant n'osait pas trop se plaindre à ses parents, émerveillés de ses progrès rapides; en effet, à sept ans, il touchait le clavecin avec une supériorité réelle, et deux ans après, il improvisait sur l'orgue. « Boïel est un petit prodige, disait Broche à la mère attendrie; il apprend par mode de passe-temps les règles les plus difficiles de l'harmonie... Mais je vous en supplie, madame, gardez-vous bien de lui dire que je suis satisfait... » « La présence de Broche, dit M. Cayla, un geste, un coup d'œil, suffisaient pour lui inspirer la terreur la plus profonde. Il le redoutait tellement, qu'il n'osait hasarder la moindre observation. Un jour, pendant l'absence du maître qui l'avait laissé seul dans son cabinet, il laissa tomber par mégarde une tache d'encre sur un livre. — Je suis perdu, s'écria Adrien, M. Broche va me tuer, c'est sûr. L'enfant, n'écouter que sa frayeur, prit la fuite sans savoir où il allait. Il eut bientôt franchi l'enceinte de la ville. « Où conduisit ce chemin? demanda-t-il à un charretier. — A Paris, mon garçon. » Boïel réfléchit quelques instants, en suivant de l'œil la charrette qui disparaissait déjà dans le lointain. « Eh bien! se dit-il résolument, je pars pour Paris... M. Broche sera bien fin s'il parvient à me trouver. » Il se mit donc en route, et arriva le soir, accablé de fatigue, à une petite ferme où on lui accorda l'hospitalité. Le lendemain, il poursuivit son chemin sans autre souci que celui de voir à ses trousses l'impitoyable organiste armé de son fouet si redouté. Grande fut l'alarme de la famille de Boïeldieu lorsque le soir, on ne vit pas arriver le petit Adrien; on courut chez Broche, qui ne put fournir aucun renseignement. La police, les soldats du guet parcoururent la ville dans tous les sens. On apprit, le lendemain seulement, qu'on avait vu un petit garçon sur la route de Paris... Aussitôt des émissaires furent expédiés dans cette direction, et, le quatrième jour après son départ, l'enfant prodigue rentrait sous le toit paternel... Le père fit subir au petit fugitif un interrogatoire, et acquit la conviction que l'organiste maltraitait et humiliait son fils. « Ah! ah! dit-il, M. Broche veut

faire de toi son valet de chambre... Eh bien! tu n'iras plus chez lui... Nous trouverons un autre professeur. L'organiste entra au même instant. « Je viens d'apprendre l'incartade de Boïel, ne le grondez pas trop, insinua-t-il, car j'ai quelques torts à me reprocher. — Vous en convenez... c'est fort heureux, en vérité... répondit le père. — Je suis un peu brusque; allons, mon petit Boïel, viens m'embrasser, et qu'on ne parle plus de ton escapade. L'enfant, au lieu de répondre à cette invitation, alla se blottir derrière sa mère. « Monsieur Broche, s'écria le père, vous avez imposé à mon fils des fonctions de valet de chambre... C'est une indignité. Il n'y a jamais eu de domestiques dans notre famille, entendez-vous? » L'organiste tenait par-dessus tout à sa réputation de professeur, et il comptait beaucoup sur les rares aptitudes du petit Boïel pour accroître cette réputation; il se montra donc très-accommodant, et jura ses grands dieux qu'il ne maltraiterait plus son élève. Boïel, cependant aux instances de sa mère, qui lui promit aide et protection, consentit enfin à rentrer chez Broche, qui ne se montra plus si sévère à son égard. « A l'âge de douze ans, Boïeldieu composait déjà des airs et de petits morceaux d'ensemble, sans bien connaître encore les règles de l'harmonie. L'amour du théâtre se manifesta bientôt chez lui avec des symptômes qui alarmèrent ses parents, car ils le destinaient à une maîtrise de cathédrale, et Broche avait laissé entrevoir qu'il lui céderait sa place d'organiste. En 1792, Boïeldieu assista pour la première fois à la représentation d'un nouvel opéra de Grétry. La mise en scène, l'orchestre, les acteurs, lui révélèrent un monde tout nouveau. Dès ce jour, il ne s'occupa plus que de théâtre, et employa ses petites épargnes à se procurer les moyens d'aller entendre les partitions de Grétry, de Méhul et de Dalayrac. Mais très-souvent sa bourse se trouvait à sec. « J'irai au spectacle sans argent, » se dit-il un soir qu'il n'avait pu applaudir la *Caverne*, opéra de Lesueur. Il avait remarqué que les portes du théâtre restaient ouvertes le matin, pendant que les garçons balayaient la salle et remettaient tout en ordre. Lorsqu'il prévoyait que, le soir, il n'aurait pas la somme nécessaire pour franchir, tête levée, la barrière du contrôle, Boïeldieu se glissait dans la salle, dès le matin, se cachait sous une banquette ou dans une loge, et attendait l'heure du spectacle. Aussitôt que le public commençait à entrer, il allait prendre sa place au parterre, et entendait ainsi, sans bourse délier, les chefs-d'œuvre lyriques de l'époque. « Un jour, raconte M. Cayla, le machiniste découvrit Boïeldieu blotti dans une loge; persuadé qu'il avait affaire à un larron en herbe, il le conduisit auprès du directeur : « Voici un petit voleur que j'ai trouvé caché dans une loge, lui dit-il. — Je ne suis pas un voleur, s'écria Boïeldieu. — Pourquoi l'as-tu caché dans mon théâtre? lui demanda le directeur. — Pourquoi... pourquoi... fit le jeune homme intimidé... C'est difficile à dire. — Qu'on le mène en prison, s'écria le directeur. — Grâce! je vous en supplie... je ne suis pas un voleur. — Ton nom? — Adrien Boïeldieu, élève de M. Broche. — Petit voleur! tu oses invoquer le nom de mon meilleur ami... Je vais te confondre... M. Broche se trouve par hasard dans les coulisses. Qu'on fasse venir le célèbre organiste. » Celui-ci arriva quelques instants après et tendit la main à son élève de prédilection : « Que fais-tu ici et à cette heure, mon petit Adrien? lui dit-il. — Vous connaissez donc ce voleur? s'écria le directeur. — Boïel, un voleur!... Allons donc, vous êtes fou, mon cher. — Qu'il nous dise au moins pourquoi et comment on l'a trouvé caché dans mon théâtre. — M. le directeur a raison, mon cher Boïel; explique-toi; il doit y avoir quelque malentendu. — Je n'avais pas d'argent pour payer ma place, dit Boïeldieu; je me suis caché dans une loge pour attendre le commencement du spectacle; cet expédient m'a déjà réussi plusieurs fois. — En vérité! s'écria le directeur, en riant aux éclats... C'est par trop fort. Passer ainsi une journée sans manger ni boire! Tu as donc la passion du théâtre? — Oui, monsieur le directeur. — Ecoute, mon cher, lorsque tu n'auras pas d'argent, tu viendras me trouver, et je te donnerai un billet d'entrée. En voici un pour ce soir. — Grand merci, monsieur le directeur, fit Boïeldieu au comble de la joie. » Il se sentait déjà tourmenté du besoin de composer; mais, pour écrire un opéra, il fallait un poème. Désespérant d'en trouver un, il décida son père à écrire un libretto en deux actes, intitulé : la *Fille coupable*. Cette pièce fut représentée avec succès, au théâtre des Arts de Rouen, le 2 novembre 1793; on applaudit l'ouverture et plusieurs morceaux. « Le jeune élève des Muses, disait un journal de la ville, a reçu des gages non équivoques de la satisfaction publique. » A la seconde représentation, Boïeldieu, plus sévère pour lui-même que ses juges apporta à son œuvre quelques modifications qui en accrurent encore la réussite.

Broche se montra très-empressé à féliciter son élève, et lui conseilla de partir pour Paris avec sa partition. L'organiste était très-riche, mais d'une avarice sordide, et l'idée ne lui vint pas de venir sciemment en aide à son cher Boïel. A cette époque, la diligence mettait deux jours à parcourir la route de Rouen à Paris, et le prix des places était élevé. Boïeldieu, fermement résolu à tenter